

Nombre de conseillers titulaires : 162

Nombre de conseillers présents : 129

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre d'absents excusés : 19

- AFFAIRES SCOLAIRES

- Contributions financières aux communes d'Orée d'Anjou et de Beaupréau-en-Mauges pour des enfants résidant à Montrevault-sur-Èvre

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de participer aux frais de scolarité pour 35 enfants scolarisés au sein des communes d'Orée d'Anjou et de Beaupréau-en-Mauges représentant un montant total de 17 529,45 €.

- Facturation des frais de scolarisation pour les enfants domiciliés hors commune - Année scolaire 2015-2016

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de fixer les coûts par élève des écoles publiques de Montrevault-sur-Èvre pour l'année 2016 à 1 213,52 € pour un élève de pré-élémentaire et à 296,56 € pour un élève d'élémentaire.

- Fixation des subventions aux OGEC du territoire de Montrevault-sur-Èvre et versements

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'arrêter les montants de subventions 2017 aux OGEC du territoire de Montrevault-sur-Èvre comme indiqués dans le tableau ci-après et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants aux conventions de financement avec chaque école privée sous contrat d'association.

	Pré-élem		Élémentaire		Total subvention
	Effectif (9/16)	Montant indiv.	Effectif (9/16)	Montant indiv.	
La Boissière	15	799	23	431	21 897
Le Fuilet	65	855	101	215	77 294
St-Rémy	44	841	114	335	75 187
La Chaussaire			91	299	27 208
Le Puiset	71	1 019	44	364	88 376
Le Fief	58	990	125	328	98 397
Montrevault	23	1 163	38	214	34 880
St-Pierre	90	1 227	144	283	151 120
Chaudron	26	1 202	40	298	43 197
St-Quentin	32	842	92	280	52 720
La Salle et Chap.	56	838	117	325	85 006

- ENVIRONNEMENT

- Convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte les conditions de la convention d'Assistance Technique dans le Domaine de l'Assainissement pour une durée de 3 ans avec le Département de Maine-et-Loire.

- Vente de bois de chauffage

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte les tarifs de vente de bois de chauffage (de portée générale) au tarif de 30 € HT/stère en bord de route (billonné en 2 m - diamètre compris entre 15 et 45 cm) pour les entreprises (pros).

- TOURISME

- Convention de formation de balisage des sentiers de randonnée

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte les sessions de formation balisage sentiers randonnées ainsi que la convention à intervenir.

- FONCIER

- Opérations d'échange de terrains - Commune déléguée de Saint Rémy en Mauges

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le principe d'échange de terrains et de biens comme présenté avec l'Association d'Éducation Populaire de la commune déléguée de Saint Rémy en

Mauges.

- FINANCES

• Subvention repas des aînés – Familles Rurales

Le Conseil Municipal, à la majorité, valide la subvention octroyée au profit de chaque association Familles Rurales de chaque commune déléguée afin d'organiser le repas des aînés chaque année et accepte le montant de 22 € par personne présente ajouté d'un montant forfaitaire de 10 % du total.

• Demande de garantie d'emprunt Dexia par SCIC d'HLM Gambetta – Logements locatifs sociaux rue d'Anjou – Commune déléguée de La Chaussaire

Le Conseil Municipal, à la majorité, accorde le maintien de la garantie initialement consentie par la commune de La Chaussaire relative au contrat de prêt des logements locatifs sociaux situés rue d'Anjou à La Chaussaire à la SCIC d'HLM Gambetta.

• Facturation de tables suite à des locations de salles – Commune déléguée de La Boissière sur Èvre

Le Conseil Municipal, à la majorité, fixe le prix de facturation des tables comme suit :

- Dimension 120 x 80 = 164,79 € TTC,

- Dimension 180 x 80 = 197,91 € TTC.

• Approbation des Comptes Administratifs 2016 – Budget général et budgets annexes

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve les comptes administratifs présentés (Monsieur le Maire ayant quitté l'assemblée) concernant le budget général et les budgets annexes.

• Approbation des Comptes de Gestion 2016 – Budget général et budgets annexes

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve les comptes de gestion concernant le budget général et les budgets annexes.

• Affectation du résultat de fonctionnement – Année 2016 – Budget général

Le Conseil Municipal, à la majorité, vote l'affectation suivante :

Affectation du déficit d'investissement 2016 : 650 932 €

Affectation pour travaux d'investissement 2017 : 1 849 068 €

SOIT :

- Section d'investissement : art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 2 500 000,00 €

- Section de fonctionnement : art 002 résultat de fonctionnement reporté : 2 944 108,03 €

• Affectation du résultat de fonctionnement – Année 2016 – Budget assainissement

Le Conseil Municipal, à la majorité, vote l'affectation suivante :

Affectation du déficit d'investissement 2016 : 128 000 €

Affectation pour travaux d'investissement 2017 : 0 €

SOIT :

- Section d'investissement : art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 128 000,00 €

- Section de fonctionnement : art 002 résultat de fonctionnement reporté : 264 834,22 €

• Affectation du résultat de fonctionnement – Année 2016 – Budget assainissement non collectif

Le Conseil Municipal, à la majorité, vote l'affectation suivante :

Affectation du déficit d'investissement 2016 : 0 €

Affectation pour travaux d'investissement 2017 : 0 €

SOIT :

- Section d'investissement : art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 0,00 €

- Section de fonctionnement : art 002 résultat de fonctionnement reporté : - 4 421,43 €

• Affectation du résultat de fonctionnement – Année 2016 – Budget Pôle Santé

Le Conseil Municipal, à la majorité, vote l'affectation suivante :

Affectation du déficit d'investissement 2016 : 6 890,55 €

Affectation pour travaux d'investissement 2017 : 0 €

SOIT :

- Section d'investissement : art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 6 890,55 €

- Section de fonctionnement : art 002 résultat de fonctionnement reporté : 0 €

• Versement d'un fonds de concours au SIEML pour des opérations de réparation du réseau de l'éclairage public – Commune déléguée de La Salle et Chapelle Aubry

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le versement d'un fonds de concours au SIEML pour des opérations de réparation du réseau de l'éclairage public à hauteur de 75 % soit 562,65 € HT.

• Versement d'un fonds de concours au SIEML pour des opérations de rénovation du réseau de l'éclairage public – Commune déléguée de Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le versement d'un fonds de concours au SIEML pour des opérations de rénovation du réseau de l'éclairage public à hauteur de 50 % soit 5 565,09 € HT.

• Travaux de restructuration de la Maison de l'Enfance de Saint-Pierre-Montlimart – Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide la réalisation des travaux de restructuration de la Maison de l'Enfance et charge Monsieur le Maire d'effectuer la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.

• Ouvertures de postes pour avancement de grade

Le Conseil Municipal, à la majorité, valide les ouvertures de postes présentées à la date du 1^{er} janvier 2017.

• Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer un poste dans le cadre d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} mars 2017.

• Remplacement d'un conseiller démissionnaire dans une commission

Le Conseil Municipal, à la majorité, confirme Gérard SÉCHER au sein de la Commission Action Sociale-Emploi en remplacement de Marie-Joseph LÉPINE (commune déléguée du Fief-Sauvin).

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Jeudi 30 mars 2017